



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Etat de Vaud

## **Investigations cantonales en cours concernant deux cas d'intoxication alimentaires graves**

**Les autorités cantonales vaudoises en charge de la sécurité alimentaire et sanitaire communiquent un point de situation sur les informations disponibles concernant les deux cas d'intoxication alimentaire pris en charge au CHUV.**

Les autorités en charge de la sécurité alimentaire et sanitaire ont été informées vendredi 18 janvier dernier en fin de matinée de deux cas d'intoxication alimentaire grave, dont un décès, ayant comme point commun possible la consommation de morilles séchées.

Compte tenu de la gravité des deux situations clinique, d'un éventuel facteur d'exposition commun et s'agissant de sécurité alimentaire, des investigations ont été lancées rapidement par le chimiste cantonal avec l'appui du médecin cantonal. Les services d'urgences des hôpitaux de soins aigus ont été informés dans le but d'identifier d'éventuels cas suspects d'intoxications semblables.

Dans la journée du vendredi, des contacts ont été pris entre le chimiste cantonal et Migros Vaud, distributeur des morilles consommées. Compte tenu des visites faites sur place et des informations que l'enseigne a transmises, il a été constaté que les articles suspects sont vendus sur tout le territoire suisse depuis plusieurs semaines. Au moment où ce communiqué est publié, aucun autre cas similaire d'intoxication alimentaire n'a été annoncé suite à la consommation de morilles.

Par ailleurs, les médecins contactés au CHUV ne peuvent certifier que les intoxications alimentaires en question sont dues à la consommation de morilles séchées. Une autopsie est en cours pour déterminer les causes du décès.

Diverses causes à l'origine de ces cas sont possibles, et une coïncidence n'est pas exclue. En l'état actuel des connaissances, aucune autre mesure n'est envisagée. Si tel devait être le cas par la suite, les dispositions d'information nécessaires à la population seront prises.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 janvier 2019

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DSAS, Dr Karim Boubaker, médecin cantonal, Direction générale de la santé  
DEIS, Christian Richard, chimiste cantonal, Office de la consommation